Jeunesse : intégration de la Turquie parmi les bénéficiaires du programme "Jeunesse pour l'Europe" III

1996/0131(COD) - 25/02/1999 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Renate HEINISCH (PPE, D) sur l'intégration de la Turquie dans le programme "Jeunesse pour l'Europe", le Parlement européen insiste sur le fait que l'ouverture du programme doit également préparer à l'accession de la Turquie au futur programme JEUNESSE en cours d'élaboration (période 2000-2004). Il estime que l'objectif d'une telle participation est de permettre de réels échanges entre les jeunesses des 2 parties et leurs personnels d'encadrement, dans le respect de leurs diversités linguistiques, éducatives et culturelles et avec le souci d'une représentation équitable des minorités. Le Parlement demande enfin à être tenu informé des diverses mesures prises dans le cadre de la mise en oeuvre de la présente proposition.